



L'association AHCv Multisports Santé est labellisée Sport santé et répertoriée dans le « Handiguide des sports » et par l'ONCOPL.



Groupama

**Partenariat Groupama avec
AHCv Multisports Santé**

En tant qu'adhérent à AHCv Multisports Santé, Groupama Loire Bretagne vous offre 3 mois sur vos nouveaux contrats d'assurances.

Stéphanie Landreau conseillère chez Groupama Loire Bretagne, se tient à votre disposition pour vous expliquer en détail les avantages qui vous sont proposés. Contact : slandreau@groupama-loire-bretagne.fr



BULLETIN D'ADHESION AHCv MULTISPORTS SANTE Saison 2026-2027

L'association AHCv Multisports Santé propose des activités physiques dans une ambiance non compétitive. Elle encourage la reprise d'activités physiques pour toutes et tous dont les personnes en perte de mobilité ou avec des pathologies.

IDENTITE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° Tél : Date de naissance :

Email :

Pour les mineurs :

Nom, prénom, portable du père :

Nom, prénom, portable de la mère :

MONTANT DES COTISATIONS

- 1 activité : 110 €

- 2 activités ou 2 personnes (famille) : 110 € + 90 € = 200 €

- 3 activités ou 3 personnes (famille) : 110 € + 90 € + 70 € = 270 €

N'oubliez pas de cocher au verso l'activité ou les activités pratiquées.

Pour toutes les activités organisées au Centre Jacques Tati, les cotisations sont perçues directement par le centre aux tarifs de la Maison de quartier.

ACTIVITÉS

LUNDI

- ☐ Marche adaptée le Lundi, ILM - Maison du Lac - 9h00 - 11h00
- ☐ Qi Gong le Lundi, ILM - Maison du Lac - 15h00 - 16h15
- ☐ Qi Gong le Lundi, Centre Jacques Tati - 17h00 - 18h15
- ☐ Zumba le Lundi, Centre Jacques Tati - 18h15 - 19h15

MARDI

- ☐ Multisports Santé le Mardi, à Mûrs-Erigné* - 9h00 - 11h00
- ☐ Gym sur chaise, équilibre le Mardi, à Mûrs-Erigné* - 11h00 - 12h00
- ☐ Multisports Santé adultes le Mardi, Centre Jacques Tati - 9h30 - 11h30
- ☐ Gym douce le Mardi, Centre Jacques Tati - 14h - 15h
- ☐ Gym d'entretien le Mardi, Centre Jacques Tati - 15h15 - 16h15

MERCREDI

- ☐ Gym sur chaise, équilibre le Mercredi, ILM - Maison du Lac - 9h30 - 10h30
- ☐ Gym d'entretien le Mercredi, Centre Jacques Tati - 19h15 - 20h15
- ☐ Multisports fauteuil le Mercredi, salle Jean Moulin - 17h30 - 19h00

JEUDI

- ☐ Renforcement musculaire le Jeudi, ILM - Maison du Lac - 9h30 - 11h00
- ☐ Zumba le Jeudi, ILM - Maison du Lac - 18h30 - 19h30

VENDREDI

- ☐ Gym douce le Vendredi, Centre Jacques Tati - 9h00 - 10h
- ☐ Gym seniors le Vendredi, Centre Jacques Tati - 10h10 - 11h10
- ☐ Pilates le Vendredi, Centre Jacques Tati - 14h30 - 15h30
- ☐ Pilates le Vendredi salle Jean Monnet - 16h45 - 17h45
- ☐ Renforcement - Stretching le Vendredi salle Jean Monnet - 17h50 - 18h50

SAMEDI

- ☐ Multisports Santé le Samedi, salle Jean Monnet - 8h30 - 10h30

Toutes les activités sont encadrées par des éducateurs et éducatrices diplômés et qualifiés.

Pour les nouveaux adhérents, fournir un certificat de non contre-indication au sport.

ILM-Maison du Lac : maison de quartier du Lac de Maine, 34 rue de la Chambre aux Deniers - Angers - Bus 4 et 6

Centre Jacques Tati : maison de quartier de Belle Beille, 5 rue Eugénie Mansion - Angers - Bus 1 et 6 - Tram B et C

Salle Jean Monnet : quartier du Lac de Maine - 47 rue du Haut-Chêne - Angers - Bus 4 et 6

Salle Jean Moulin : quartier des Hauts-de-Saint-Aubin - 2 rue des Capucins - Angers - Tram A

***Complexe des Grands Moulins**, 8 rue Emile Desmas - Mûrs-Erigné

PUBLICATION DE MON IMAGE

J'autorise le club à me prendre en photo ou à me filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels je participe et autorise leur publication dans le bulletin d'information, sur le site internet et tout autre support de communication du club.

OUI ☐

NON ☐

INFORMATIONS

Je reconnais avoir été informé de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance "Individuelle accident".

Je reconnais avoir été informé de mon droit d'accès et de rectification des informations ainsi collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique (art. 32, 6°, loi n° 78-17 du 6/01/1978 -). Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat du club.

PROJET ASSOCIATIF

En adhérant à AHCV Multisports santé vous adhérez à une association porteuse d'un projet associatif. Ce projet et les statuts de l'association sont consultables au Siège de l'Association ou sur demande.

Bulletin d'adhésion et certificat médical à retourner à : comahcv@gmail.com

ou à Yves ALLANIC - 63, Chemin de la Gladière - 49130 LES PONTS de CE

Paiement par chèque, espèces ou virement, en précisant l'activité

IBAN FR46 3000 2051 0000 0071 5266 K37 CRLYFRPP